

REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
(Article L.121-8 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de VION se réunira, en séance ordinaire

***LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017 à 20 h***

Fait à Vion, le 4 septembre 2017

Le Maire,  
LEVRARD Françoise



**OBJET DE LA RÉUNION**

- *Présentation par Madame JOUVE, Architecte, des CCTP du projet extension et réhabilitation de la mairie et de l'agence postale.*
- *Création d'un poste d'adjoint technique pour surcroît d'activité*
- *Décision modificative budgétaire*
- *Adhésion au groupement de commandes pour la mise en place du COMEDEC.*
- *Devis concernant le vieux bâtiment – place de la mairie*
- *Promesse de bail emphytéotique et/ou constitution de servitudes entre EDF énergies nouvelles et la commune de Commune*
- *Questions diverses*
-